

Image not found or type unknown



## Quels risques encourons nous

Par **alfa**, le **20/04/2009** à **10:31**

Bonjour,  
nous avons signé un compromis pour l'achat d'une maison qui comprend 3000m<sup>2</sup> de terrain, cela directement avec les propriétaires. Seulement, auparavant nous avons visité ce même bien avec 1000m<sup>2</sup> de terrains par le biais d'une agence.  
quels risques encourons nous vis à vis de l'agence ?